

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES

Arrêté n°7 portant déconsignation des fonds consignés pour le financement des travaux de réduction de la vulnérabilité prescrits par le PPRT INEOS Polymers Sarralbe SAS

Le Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences,

Vu les articles L. 518-17 et suivants du code monétaire et financier,

Vu l'arrêté interpréfectoral n°2017-DCAT-BEPE-134 portant approbation du PPRT autour des installations de la société Ineos Polymers Sarralbe SAS,

Vu l'arrêté préfectoral n°2020-DCAT-BEPE-102 en date du 23 juin 2020 portant sur le financement des mesures de réduction de la vulnérabilité prescrites par le PPRT de la société INEOS Polymers Sarralbe SAS à Sarralbe, et notamment l'annexe 1 relative aux modalités de mise en œuvre et de suivi des mesures de réduction de la vulnérabilité du bâti,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-DCAT-BEPE-166 en date du 24 septembre 2020 ordonnant la consignation des fonds destinés au financement des travaux prescrits par le PPRT de la société INEOS POLYMERS SARRALBE SAS à SARRALBE,

Vu les arrêtés préfectoraux DCAT/BEPE n°2021-252 du 23 décembre 2021 et DCAT/BEPE/n°2020-29 du 18 février 2020,

Considérant les dispositions de l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral du 23 juin 2020, et notamment l'article 4 relatif aux modalités de déblocage des contributions obligatoires (déconsignation),

Considérant que la déconsignation des fonds sera effectuée par la Caisse des Dépôts, dans un délai de dix jours ouvrés à compter de la date de réception de la demande, au vu des documents transmis par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences,

Considérant que les riverains désignés dans le tableau joint se sont inscrits dans le parcours d'accompagnement à la réalisation des travaux en vue de la réduction de la vulnérabilité du bâti et de la mise en protection des habitants,

Considérant que les riverains désignés dans le tableau joint ont réalisé les travaux prescrits conformément au diagnostic technique préalable,

Considérant le relevé de décision du comité technique consulté par voie dématérialisée en date du 16/05/2023 ci-annexé,

ARRETE

Article 1 : Déconsignation

Autorise la Caisse des Dépôts et Consignations à déconsigner du compte n° 2577833, intitulé « INEOS Polymers SARRALBE » des fonds permettant le financement des travaux prescrits auprès des riverains impactés par le PPRT INEOS Polymers SARRALBE SAS.

Article 2 : Montant et modalités de versement

Le montant total des fonds déconsignés s'élève à **199 040,01 €**.

Les paiements s'imputeront sur le capital consigné.

Ces fonds seront versés aux bénéficiaires dans un délai de 10 jours ouvrés par virement bancaire au vu des RIB des bénéficiaires désignés dans le tableau ci-dessous.

Le détail des montants à verser à chaque bénéficiaire est précisé dans le tableau annexe des bénéficiaires et financeurs.

Article 3 : Intérêts de la consignation

Conformément aux dispositions de l'article L 518-23 du code monétaire et financier, les sommes consignées sont rémunérées au taux d'intérêt en vigueur, fixé par arrêté du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations.

Les déconsignations s'effectuent uniquement en capital et les intérêts restent sur le compte de consignations jusqu'à complète consommation des fonds.

Article 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours au Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 :

La Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, Madame Christiane MALLICK, et la Caisse des Dépôts et Consignations sont chargées, chacune en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une publication sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (<https://www.agglo-sarreguemines.fr>).

Fait à Sarreguemines, le 31 mai 2023

P/a

Le Président

de la Communauté d'Agglomération
Sarreguemines Confluences



Roland ROTH

Christiane MALLICK, Vice-Présidente

Arrêté rendu exécutoire compte tenu de :

- La transmission au représentant de l'Etat le : 31/05/23
- La publication ou la notification le : 02/06/2023
- L'affichage le : 02/06/2023
- Identifiant de télétransmission : 057-200070746-20230102-49065-AR-1-1

TABLEAU ANNEXE DES BENEFICIAIRES ET FINANCEURS

ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
[REDACTED] 57430 SARRALBE	[REDACTED]	M. [REDACTED] [REDACTED]	INEOS	5 396,100 €
			CA Sarreguemines Confluences	3 036,206 €
			Région Grand Est	992,882 €
			Département de la Moselle	467,662 €
			Commune de Sarralbe	899,350 €
			TOTAL à déconsigner	10 792,20 €

ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
[REDACTED] rue [REDACTED] 57430 SARRALBE	[REDACTED]	M. [REDACTED] [REDACTED]	INEOS	4 745,340 €
			CA Sarreguemines Confluences	2 670,045 €
			Région Grand Est	873,142 €
			Département de la Moselle	411,263 €
			Commune de Sarralbe	790,890 €
			TOTAL à déconsigner	9 490,68 €

ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
[REDACTED] rue [REDACTED] 57430 SARRALBE	[REDACTED]	M. [REDACTED] [REDACTED]	INEOS	4 245,450 €
			CA Sarreguemines Confluences	2 388,773 €
			Région Grand Est	781,163 €
			Département de la Moselle	367,939 €
			Commune de Sarralbe	707,575 €
			TOTAL à déconsigner	8 490,90 €

ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
[redacted] rue [redacted] 57430 WILLERWALD	[redacted]	M. [redacted]	INEOS	4 199,96 €
			CA Sarreguemines Confluences	2 363,18 €
			Région Grand Est	772,79 €
			Département de la Moselle	364,00 €
			Commune de Willerwald	700,00 €
			TOTAL à déconsigner	8 399,93 €

ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
[redacted] rue [redacted] [redacted] 57430 SARRALBE	[redacted]	M. [redacted] [redacted]	INEOS	4 800,000 €
			CA Sarreguemines Confluences	2 700,800 €
			Région Grand Est	883,200 €
			Département de la Moselle	416,000 €
			Commune de Sarralbe	800,000 €
			TOTAL à déconsigner	9 600,00 €

ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
[redacted] rue [redacted] 57430 SARRALBE	[redacted]	M. [redacted]	INEOS	4 696,35 €
			CA Sarreguemines Confluences	2 642,48 €
			Région Grand Est	864,13 €
			Département de la Moselle	407,02 €
			Commune de Sarralbe	782,73 €
			TOTAL à déconsigner	9 392,71 €

ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
[redacted] rue [redacted] [redacted] 57430 SARRALBE	[redacted]	Mme [redacted] [redacted]	INEOS	3 355,48 €
			CA Sarreguemines Confluences	1 888,01 €
			Région Grand Est	617,41 €
			Département de la Moselle	290,81 €
			Commune de Sarralbe	559,25 €
			TOTAL à déconsigner	6 710,96 €

ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
[redacted] rue [redacted] [redacted] 57430 SARRALBE	[redacted]	M. [redacted] [redacted]	INEOS	5 550,000 €
			CA Sarreguemines Confluences	3 122,800 €
			Région Grand Est	1 021,200 €
			Département de la Moselle	481,000 €
			Commune de Sarralbe	925,000 €
			TOTAL à déconsigner	11 100,00 €

ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
[redacted] rue [redacted] [redacted] 57430 SARRALBE	[redacted]	M. [redacted] [redacted]	INEOS	4 650,000 €
			CA Sarreguemines Confluences	2 616,400 €
			Région Grand Est	855,600 €
			Département de la Moselle	403,000 €
			Commune de Sarralbe	775,000 €
			TOTAL à déconsigner	9 300,00 €

ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
rue 57430 SARRALBE		Mme	INEOS	1 399,190 €
			CA Sarreguemines Confluences	787,278 €
			Région Grand Est	257,450 €
			Département de la Moselle	121,263 €
			Commune de Sarralbe	233,199 €
			TOTAL à déconsigner	2 798,38 €

ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
rue 57430 SARRALBE		M.	INEOS	3 779,490 €
			CA Sarreguemines Confluences	2 126,593 €
			Région Grand Est	695,426 €
			Département de la Moselle	327,556 €
			Commune de Sarralbe	629,915 €
			TOTAL à déconsigner	7 558,98 €

ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
rue 57430 SARRALBE		M.	INEOS	2 400,000 €
			CA Sarreguemines Confluences	1 350,400 €
			Région Grand Est	441,600 €
			Département de la Moselle	208,000 €
			Commune de Sarralbe	400,000 €
			TOTAL à déconsigner	4 800,00 €

ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
[redacted] rue [redacted] 57430 SARRALBE	[redacted]	M. [redacted]	INEOS	4 350,000 €
			CA Sarreguemines Confluences	2 447,600 €
			Région Grand Est	800,400 €
			Département de la Moselle	377,000 €
			Commune de Sarralbe	725,000 €
			TOTAL à déconsigner	8 700,00 €

ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
[redacted] rue [redacted] 57430 SARRALBE	[redacted]	Mme [redacted] [redacted]	INEOS	5 676,300 €
			CA Sarreguemines Confluences	3 193,865 €
			Région Grand Est	1 044,439 €
			Département de la Moselle	491,946 €
			Commune de Sarralbe	946,050 €
			TOTAL à déconsigner	11 352,60 €

ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
[redacted] rue [redacted] 57430 SARRALBE	[redacted]	M. [redacted] [redacted] [redacted]	INEOS	4 084,64 €
			CA Sarreguemines Confluences	2 298,29 €
			Région Grand Est	751,58 €
			Département de la Moselle	354,00 €
			Commune de Sarralbe	680,78 €
			TOTAL à déconsigner	8 169,29 €

ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
rue 57430 SARRALBE		M.	INEOS	4 494,540 €
			CA Sarreguemines Confluences	2 528,928 €
			Région Grand Est	826,995 €
			Département de la Moselle	389,527 €
			Commune de Sarralbe	749,090 €
			TOTAL à déconsigner	8 989,08 €

ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
rue 57430 SARRALBE		M.	INEOS	2 491,56 €
			CA Sarreguemines Confluences	1 401,92 €
			Région Grand Est	458,45 €
			Département de la Moselle	215,94 €
			Commune de Sarralbe	415,26 €
			TOTAL à déconsigner	4 983,13 €

ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
rue 57430 SARRALBE		M.	INEOS	1 931,50 €
			CA Sarreguemines Confluences	1 086,80 €
			Région Grand Est	355,40 €
			Département de la Moselle	167,40 €
			Commune de Sarralbe	321,90 €
			TOTAL à déconsigner	3 863,00 €

ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
[redacted] rue [redacted] 57430 SARRALBE	[redacted]	Mme [redacted] [redacted] [redacted]	INEOS	5 521,98 €
			CA Sarreguemines Confluences	3 107,03 €
			Région Grand Est	1 016,04 €
			Département de la Moselle	478,57 €
			Commune de Sarralbe	920,33 €
			TOTAL à déconsigner	11 043,95 €

ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
[redacted] rue [redacted] [redacted] 57430 SARRALBE	[redacted]	Mme [redacted] [redacted]	INEOS	4 780,386 €
			CA Sarreguemines Confluences	2 689,764 €
			Région Grand Est	879,590 €
			Département de la Moselle	414,300 €
			Commune de Sarralbe	796,730 €
			TOTAL à déconsigner	9 560,77 €

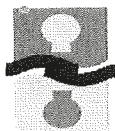
ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
[redacted] [redacted] 57430 SARRALBE	[redacted]	M. [redacted] [redacted]	INEOS	3 670,680 €
			CA Sarreguemines Confluences	2 065,369 €
			Région Grand Est	675,405 €
			Département de la Moselle	318,126 €
			Commune de Sarralbe	611,780 €
			TOTAL à déconsigner	7 341,36 €

ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
■ rue ■ 57430 SARRALBE	■	Mme ■	INEOS	5 867,56 €
			CA Sarreguemines Confluences	3 301,48 €
			Région Grand Est	1 079,63 €
			Département de la Moselle	508,52 €
			Commune de Sarralbe	977,93 €
			TOTAL à déconsigner	11 735,12 €

ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
■ rue ■ 57430 SARRALBE	■	Mme ■ ■	INEOS	4 173,71 €
			CA Sarreguemines Confluences	2 348,41 €
			Région Grand Est	767,96 €
			Département de la Moselle	361,72 €
			Commune de Sarralbe	695,62 €
			TOTAL à déconsigner	8 347,42 €

ADRESSE	N° de Parcelle	BENEFICIAIRE(S)	FINANCEUR	MONTANT
■ rue ■ 57430 SARRALBE	■	■	INEOS	3 259,77 €
			CA Sarreguemines Confluences	1 834,17 €
			Région Grand Est	599,80 €
			Département de la Moselle	282,51 €
			Commune de Sarralbe	543,30 €
			TOTAL à déconsigner	6 519,55 €

SOMME TOTALE A DECONSIGNER	199 040,01 €
-----------------------------------	---------------------



RELEVÉ DE DECISION DU COMITE TECHNIQUE DU 16/05/2023

DEMANDE DE DECONSIGNATION

Le comité technique du programme d'accompagnement pour la réalisation des travaux prescrits par le PPRT INEOS consulté par voie dématérialisée le 16/05/2023 a validé les dossiers suivants en date du 30/05/2023 :

- M. [REDACTED] - [REDACTED] 57430 SARRALBE : 10 792,20 €
à déconsigner
- M. [REDACTED] - [REDACTED] 57430 SARRALBE : 9 490,68 €
à déconsigner
- M. [REDACTED] - [REDACTED] 5730 SARRALBE : 8 490,90 €
à déconsigner
- M. [REDACTED] - [REDACTED] WILLERWALD : 8 399,93 € à déconsigner
- M. [REDACTED] - [REDACTED] 57430 SARRALBE : 9 600,00 €
à déconsigner
- M. [REDACTED] - [REDACTED] 57430 SARRALBE : 9 392,71 € à déconsigner
- Mme et M. [REDACTED] - [REDACTED] 57430
SARRALBE : 6 710,96 € à déconsigner
- M. [REDACTED] - [REDACTED] 57430 SARRALBE : 11 100,00 €
à déconsigner
- M. [REDACTED] - [REDACTED] 57430 SARRALBE : 9 300,00 €
à déconsigner
- Mme [REDACTED] - [REDACTED] 57430 SARRALBE : 2 798,38 €
à déconsigner
- M. [REDACTED] - [REDACTED] 57430 SARRALBE : 7 558,98 €
à déconsigner
- M. [REDACTED] - [REDACTED] 57430 SARRALBE : 4 800 € à déconsigner
- M. [REDACTED] - [REDACTED] 57430 SARRALBE : 8 700 € à déconsigner
- Mme [REDACTED] - [REDACTED] 57430 SARRALBE : 11 352,60 €
à déconsigner

- Mme et M. [REDACTED] - [REDACTED] 57430 SARRALBE :
8 169,29 € à déconsigner
- M. [REDACTED] - [REDACTED] 57430 SARRALBE : 8 989,08 €
à déconsigner
- M. [REDACTED] - [REDACTED] 57430 SARRALBE : 4 983,13 €
à déconsigner
- M. [REDACTED] - [REDACTED] 57430 SARRALBE : 3 863,00 €
à déconsigner
- Mme [REDACTED] - [REDACTED] 57430 SARRALBE :
11 043,95 € à déconsigner
- Mme et M. [REDACTED] - [REDACTED] 57430
SARRALBE : 9 560,77 € à déconsigner
- M. [REDACTED] - [REDACTED] 57430 SARRALBE : 7 341,36 €
à déconsigner
- M. [REDACTED] - [REDACTED] 57430 SARRALBE : 11 735,12 €
à déconsigner
- Mme [REDACTED] - [REDACTED] 57430 SARRALBE : 8 347,42 €
à déconsigner
- [REDACTED] - [REDACTED] 57430 SARRALBE : 6 519,55 € à déconsigner

Les sommes ci-dessus peuvent donc être déconsignées à l'attention des bénéficiaires par la Caisse des Dépôts et des Consignations, dans un délai de 10 jours ouvrés à compter de la date de réception de la présente demande (arrêté préfectoral n°2020-DCAT-BEPE-102 en date du 23 juin 2020)

La Vice-Présidente
Christiane MALLICK



C. Mallik